

« DEVIENS TÉMOIN »

Durant les premiers temps de la chrétienté, il y a deux réalités que le Christ et les apôtres ont dénoncées et qui n'ont trouvé une véritable solution seulement qu'au 20^e siècle : la condition des lépreux et l'esclavage.

Un lépreux est considéré comme une personne punie par Dieu parce que la laideur de ses pensées et de son cœur ressort dans sa chair. C'est pourquoi on exclut les lépreux de la vie sociale et que c'est un prêtre qui doit accepter leur réintégration. On craint la contagion, non pas physique, mais des idées... Rappelons-nous qu'au Moyen Age François d'Assise doit sa conversion à des lépreux : en profonde dépression, il se promène dans les bois comme un itinérant quand il est accueilli par accident dans une léproserie... il développe un tel respect pour ces gens-là que pour lui, la formation spirituelle pour devenir un disciple du Christ consiste à aller travailler chez les lépreux pour dépasser toutes formes de préjugés.

À la fin du 19^e siècle, le père Damien, en mission en Polynésie française, décide d'aller vivre dans une île isolée où on envoie des lépreux et il finit par attraper la lèpre. À partir de là, les vraies questions surgissent : comment se fait-il qu'un prêtre reconnu par son saint dévouement et inspirant par sa charité inconditionnelle attrape la lèpre si celle-ci est l'émergence de pensées perverses?

On commence à étudier cette maladie pour réaliser que la lèpre est simplement un bacille cousin de la tuberculose qui infecte la peau comme le psoriasis et que cette bactérie se propage dans des conditions de pauvreté, de saleté et de désespérance morale... ce qui est depuis toujours le lot de misère des lépreux.

Dans l'évangile d'aujourd'hui, un lépreux s'approche de Jésus en lui disant : « Si tu le veux, tu peux me purifier ». Il brave tous les préjugés à son sujet. Il ne reste pas replier sur lui-même en braillant sur son quotidien... La souffrance peut nous aigrir comme elle peut nous faire pénétrer dans les douceurs de Dieu.

« Deviens témoin » : vis tellement de ta foi de sorte que seule ta présence humble et discrète soit un discours sur Dieu. Deviens réconfortant pour ceux qui ont le cœur brisé, pour ceux dont on parle avec mépris, pour ceux qui cherchent le sens de leur vie. On n'est pas chrétien pour ce qu'on reçoit du Christ, mais pour ce qu'on lui donne de nous-mêmes.

Au nom de Jésus, donnons une raison de vivre à ceux qui n'en ont pas : voilà les lépreux du 21^e siècle. Apprenons à ne jamais désespérer de l'humain en sachant comme une certitude que « Dieu peut toujours faire au-delà de tout ce qu'on peut imaginer » (Éphésiens 3, 20).

Gilles Baril, prêtre

SONT ENTRÉ-E-S DANS LA MAISON DU PÈRE

André Robichaud, 80 ans, autrefois de (SFA)

Gilles Bouchard, 76 ans, frère de Roselyne (SLM)

Bienvenue à la célébration de l'eucharistie!

Lampe du sanctuaire – SC – En mémoire de Denise Miron-Bourdon

SAMEDI 10 février : Sainte Scholastique **Blanc**

MESSES DOMINICALES **Vert**

16h00 Ste-Claire	Carmelina Francescucci	Fiore Francescucci
16h30 St-François-d'A.	Jacques Robert (5 ^e ann.)	Famille Robert
	France St-Jean	Parents et amis
16h30 Ste-Louise-de-M.	Gisèle Desrochers (16 ^e ann.)	Sa sœur Colette

DIMANCHE 11 février : 6^e dimanche du temps ordinaire **Vert**

9h30 Ste-Claire	Jean-Charles Blet	Michel et Anne Vaillancourt
11h00 St-François-d'A.	Louiselle Bergeron	Parents et amis
	Claire Drouin	Ses enfants
11h00 Ste-Louise-de-M.	Denise Lauzon, Josée Robillard et Hermine Babin P.etA.	

LUNDI 12 février : Temps ordinaire **Vert**

16h30 St-François-d'A.	Muguette Cloutier	Parents et amis
------------------------	-------------------	-----------------

MARDI 13 février : Temps ordinaire **Vert**

16h30 St-François-d'A.	Elsie Thibault (1 ^{er} ann.)	Parents et amis
	Edgar Baril (25 ^e ann.)	Sa famille

MERCREDI 14 fév. : Mercredi des Cendres **Violet**

9h00 Ste-Claire	Âmes du purgatoire	Une paroissienne
16h30 Ste-Louise-de-M.	Alcide Desrochers (27 ^e ann.)	Sa sœur Colette
19h00 St-François-d'A.	Pierrette Desrochers	Parents et amis

JEUDI 15 février : Jeudi après les Cendres **Violet**

9h00 Ste-Claire	Louise Michaud	Une amie
-----------------	----------------	----------

VENDREDI 16 février : Vendredi après les Cendres **Violet**

9h00 Ste-Claire	Denise Miron -Bourdon	Valérie
-----------------	-----------------------	---------

SAMEDI 17 février : Samedi après les Cendres **Violet**

MESSES DOMINICALES **Violet**

16h00 Ste-Claire	Famille et amis défunts	Michel et Anne Vaillancourt
16h30 St-François-d'A.	Gérard Renaut	Parents et amis
16h30 Ste-Louise-de-M.	Sarabelle Chénard	Ses parents

DIMANCHE 18 fév. : 1^{er} dimanche du Carême **Violet**

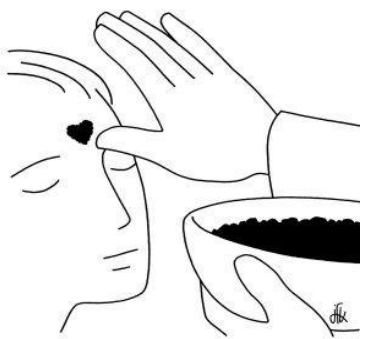
9h30 Ste-Claire	Jean-Charles Blet	Michel et Anne Vaillancourt
11h00 St-François-d'A.	Normand Montagne (2 ^e ann.)	Sa famille
	Louiselle Bergeron	Parents et amis
	Âmes du purgatoire	Réjeanne Dupuis
11h00 Ste-Louise-de-M.	Jacques Tellier	Parents et amis

COLLECTES – MERCI POUR VOTRE GÉNÉROSITÉ!

	<u>SC</u>	<u>SFA</u>	<u>SLM</u>
27-28 JANVIER	432,20 \$	450,25 \$	395,00 \$
SPÉCIALE – JANVIER	170,00 \$
3-4 FÉVRIER	499,10 \$	555,35 \$	371,05 \$
SPÉCIALE – ST-PIERRE-A.	188,00 \$	192,25 \$	175,00 \$

**AUJOUR'HUI : COLLECTE SPÉCIALE POUR L'ŒUVRE
DES VOCATIONS DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL**

CARÊME 2024



VIENS, SEIGNEUR! OUVRE-NOUS LE CHEMIN

MERCREDI DES CENDRES : 14 février

Eucharistie et imposition des cendres :

9 h 00 Sainte-Claire

16 h 30 Sainte-Louise-de-Marillac

19 h 00 Saint-François-d'Assise

Chemin de la croix : Les vendredis du carême, à 18 h 30,
à l'église St-François-d'Assise

Conférence de Carême :

jeudi, le 29 février 2024, à 19 h 00,
à l'église Ste-Louise-de-Marillac
par André Beauchamp, prêtre



**Le développement de son exposé se fera
à partir de 4 thèmes :**

a) Marcher

b) Quarante jours

c) Le désert

d) Pâques

***Bienvenue à cette rencontre de
ressourcement !***

Sur la question des « bénédictiones », le Pape François a déclaré au Vatican, le 26 janvier 2024 :

« Dans ce contexte d'évangélisation, je mentionne également la récente déclaration *Fiducia supplicans*. L'intention des « bénédictiones pastorales et spontanées » est de manifester de manière tangible la proximité du Seigneur et de l'Église à tous ceux qui, se trouvant dans des situations diverses, demandent de l'aide pour continuer – parfois pour commencer – un chemin de foi. Je voudrais souligner brièvement deux choses : la première est que ces bénédictiones, en dehors de tout contexte et de toute forme liturgique, n'exigent pas la perfection morale pour être reçues ; la deuxième est que, lorsqu'un couple s'approche spontanément pour les demander, on ne bénit pas l'union, mais simplement les personnes qui en ont fait ensemble la demande. Non pas l'union, mais les personnes, en tenant compte naturellement du contexte, des sensibilités, des lieux où l'on vit et de la manière la plus appropriée de le faire. »

